

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ - ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

16, route de Souppes 77570 CHÂTEAU-LANDON

|--|

13 juin 2023

Date d'affichage de la convocation :

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

13 juin 2023

Séance du 19 juin 2023

Secrétaire de séance :

Valérie LAGILLE

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf juin, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (16, route de Souppes à Château-Landon), en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Jacques HYEST, Président.

CONSEILLERS			Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Arrivée – départ à Pouvoir à
En exercice : 41	Arville	Anne THIBAULT Jean-Pierre BESLÉ				
Présents : 32	Aufferville	Bruno MOULIÉ Thierry BRIAND				
Représentés : 4	Beaumont-du-Gâtinais	Patricia JAMESSE Philippe TRIPET				
Excusés non représentés : 2	Bougligny	Rose-Marie LIONNET Alain JOURANDON				
Votants : 36	Bransles	Florent NÉGRIER Michel BAUWENS	⊠ ⊠			
	Chaintreaux	Alexis KERLO Alain MÉTAUT	× ×			
	Château-Landon	Valérie LAGILLE Frédéric BAUDOUIN Christèle VIEZZI Serge PEREIRA Sylvie STITI				Frédéric BAUDOUIN
	Chenou	Gérard MOUSSET Pascal THOISON				
	Égreville	Pascal POMMIER Nathalie LAURENT Bruno BASCHET				Nathalie LAURENT
	Gironville	Marian WATTS Olivier JEANNOTIN				
	Ichy	Bernard PETIT Hervé JACQUESSON				
	Lorrez-le-Bocage-Préaux	Yves BOYER Marie-José QUESTEL	\boxtimes			

Madeleine-sur-Loing (La)	Jean-Jacques HYEST Guy THILLOU		
Maisoncelles-en-Gâtinais	Maurice GARLAND Netty VINTANEL		
Mondreville	Patrick CHAUSSY Jean-Sébastien POITOU		
Obsonville	Hélène BRIDET Hervé COURTOIS		
Poligny	Gérard GENEVIÈVE Christine LEDUC		Christine LEDUC
Souppes-sur-Loing	Pierre BABUT Nathalie VILETTE Gérard CAMMARATA Marie-Laure BAUDON Jean-Yves POUJADE Hélène REBOUCO Jean-Michel CAPELLE Florence VAPPEREAU Patrice MARTIN Jocelyne PRESLES		Patrice MARTIN
Vaux-sur-Lunain	Vincent CHIANESE Patrick LELU		
Villebéon	Francis PLÉ Didier MARCOIN		

Ordre de	Intitulé des délibérations	N° de délibération	Vote
passage	Installation de conseillers communautaires	2023-06-19 25	Favorable
2	Élection d'un membre du Bureau communautaire	2023-06-19_26	Favorable
	Élection de délégués du Syndicat mixte pour l'enlèvement et	2023-00-19_20	ravorable
3	le traitement des ordures ménagères (SMETOM) de la Vallée du Loing	2023-06-19_27	Favorable
4	Élection de représentants au conseil d'administration de l'association Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne	2023-06-19_28	Favorable
5	Élection des membres des commissions communautaires	2023-06-19_29	Favorable
6	Désignation du ou des référents déontologues ou des membres du collège de déontologie	2023-06-19_30	Favorable
7	Projet jeunesse dit « projet ado-bus »	2023-06-19_31	Favorable
8	Modification de l'intérêt communautaire en matière d'action sociale	2023-06-19_32	Favorable
9	Décision modificative n° 1 (budget principal)	2023-06-19_33	Favorable
10	Décision modificative n° 1 (budget annexe « ZAC du Bois des Places »)	2023-06-19_34	Favorable
11	Remise de prix au deuxième lauréat du concours « Mon centre-bourg a un incroyable commerce – édition 2023 »	2023-06-19_35	Favorable
12	Convention relative au financement du réseau de communications électroniques à très haut débit FttH (volet sites isolés)	2023-06-19_36	Favorable
13	Tarification des accueils de loisirs sans hébergement	2023-06-19_37	Favorable
14	Participation financière au profit des stagiaires du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA)	2023-06-19_38	Favorable
15	Création de postes	2023-06-19_39	Favorable

1. Installation de conseillers communautaires (délibération n° 2023-06-19_25)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

<u>Article 1^{er}:</u> PREND ACTE de l'installation de Messieurs FLORENT NÉGRIER et Michel BAUWENS en qualité de

conseillers communautaires représentant la commune de Bransles ;

<u>Article 2 : PREND ACTE de l'installation de Madame Sylvie STITI en qualité de conseillère communautaire</u>

représentant la commune de Château-Landon.

2. Élection d'un membre du Bureau communautaire (délibération n° 2023-06-19_26)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés (36 pour),

<u>Article unique</u>: ÉLIT Monsieur Florent NÉGRIER en qualité de membre du Bureau communautaire.

3. Élection de délégués du Syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères (SMETOM) de la Vallée du Loing (délibération n° 2023-06-19 27)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

Article 1er: ÉLIT Madame Ariane ROUSSEAUX et Monsieur Mathieu SÉJOURNÉ en qualité de délégué titulaires du

SMETOM de la Vallée du Loing;

<u>Article 2 : ÉLIT Mesdames Claudie SIMONNOT et Sylvie POLI-MUGNIERY en qualité de déléguées suppléantes du</u>

SMETOM de la Vallée du Loing;

Article 3: AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Madame la Présidente du

SMETOM de la Vallée du Loing.

4. Élection de représentants au conseil d'administration de l'association Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne (délibération n° 2023-06-19 28)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

Article 1er: ÉLIT Monsieur Jean-Michel CAPELLE en qualité de membre titulaire du Conseil d'administration de

l'association Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne ;

Article 2 : ÉLIT Monsieur Yves BOYER en qualité de membre suppléant du Conseil d'administration de

l'association Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne ;

Article 3: AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Monsieur la Président de

l'association Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne.

5. Élection des membres des commissions communautaires (délibération n° 2023-06-19 29)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (35 pour, 1 abstention),

<u>Article unique</u>: ÉLIT les membres des commissions communautaires comme suit :

	Développement économique	Développement touristique	Aménagement de l'espace et	Petite enfance, enfance,	Communication
	et emploi	Developpement touristique	environnement	jeunesse	Communication
Arville	Anne THIBAULT	Sylvie SCHÄFER	Cyril BESLÉ	Sylvie SCHÄFER	Anne THIBAULT
Aufferville	Nathalie TOUZET	Chrsitian BONNICHON	Bruno MOULIÉ	Bruno MOULIÉ	Bruno MOULIÉ
	Valerie CÔME	Valerie CÔME	Cédric SIMON	Nicolas GALLICE	Patricia JAMESSE
Beaumont-du-Gâtinais	Anne DE SOUSA MARQUES	Jean-Claude JAIRE	Philippe CLÉDIÈRE	Anne DE SOUSA MARQUES	Anne DE SOUSA MARQUES
	Caroline MASSYN	Caroline MASSYN	Olivier BROSSIER	Sylvie LECHARME-BENOIST	Olivier BROSSIER
Bougligny	Rose-Marie LIONNET	Rose-Marie LIONNET	Rose-Marie LIONNET	Rose-Marie LIONNET	Rose-Marie LIONNET
Bransles	Florent NÉGRIER	Philippe MAQUERE	Michel BAUWENS	Milan MOMIC	Florent NÉGRIER
Chaintreaux	Alexis KERLO	Alexis KERLO	Alexis KERLO	Claudie SIMONNOT	Sylvie POLI-MUGNIERY
	Valérie LAGILLE	Frédéric BAUDOUIN	Frédéric BAUDOUIN	Sophie GOUSSERY	Valérie LAGILLE
Château-Landon	Frédéric BAUDOUIN	Serge PEREIRA	Alain RODRIGUEZ	Bertrand GAGNON	Cristèle VIEZZI
	Sylvie STITI	Sylvie STITI	Marie-Odile SCHORTER	Christine PITTION	Michel ETTLIN
Chenou	Gérard MOUSSET	Gérard MOUSSET	Gérard MOUSSET	Gérard MOUSSET	Gérard MOUSSET
	Pascal POMMIER	Nathalie LAURENT	Raymond PETIT	Marie COQUILLE	Marie COQUILLE
Égreville	Jean-Pierre HÉRAULT	Thomas DOUBLET	Georges BADER	Marine BAULET	Georges BADER
	Jean-Paul DEGUIN	Véronique PACCOU	François DORANGE	Jean-Paul DEGUIN	Véronique PACCOU
Gironville	Marian WATTS	Marian WATTS	Marian WATTS	Natalia PLISSON	Chantal ARCENS
lchy	Hervé JACQUESSON	Cynthia CHEREAU	Jean-Marc POISSON	Nicolas PRUNEAU	Bernard PETIT
	Yves BOYER	Yves BOYER	Yves BOYER	Yves BOYER	Yves BOYER
Lorrez-le-Bocage-Préaux	Marie LEGALLAND	Marie-José QUESTEL	Marie-José QUESTEL	Michel DENISOT	Marie-José QUESTEL
	Isabelle LIVIS	Cécile GRÉGOIRE	Claudie GALLOIS	Claude BICHEREL	Brigitte REDON
Madeleine-sur-Loing (La)	Philippe SIKOSKI	Anne LENOIR		Régine POINTEAU	
Maisoncelles-en-Gâtinais	Aurélie PIERRAIN	Maurice GARLAND	Stéphane COUTRET	Aurélie PIERRAIN	Stéphane COUTRET
Mondreville	Patrick CHAUSSY	Patrick CHAUSSY	Patrick CHAUSSY	Patrick CHAUSSY	Patrick CHAUSSY
Obsonville	Hélène BRIDET	Hélène BRIDET	Hélène BRIDET	Hélène BRIDET	Hélène BRIDET
Poligny	Gérard GENEVIÈVE	Fannie BONIN	Gérard GENEVIÈVE	Stéphane GRENÉ	Gérard GENEVIÈVE
	Florence VAPPEREAU	Marie-Laure BAUDON	Marie-Laure BAUDON	Nathalie VILETTE	Nathalie VILETTE
Souppes-sur-Loing	Christian DELNOMDEDIEU	Hélène REBOUCO	Fabrice GILBERT	Maurice ROBLAIN	Agathe de LOUVIGNY
	Patrice MARTIN	Denis PREVOST	Jean-Paul DOUTSAS	Isabelle PELLETIER	Jean-Paul DOUTSAS
Vaux-sur-Lunain	Vincent CHIANESE	Vincent CHIANESE	Vincent CHIANESE	Vincent CHIANESE	Vincent CHIANESE
Villebéon	Francis PLÉ	Francis PLÉ	Francis PLÉ	Francis PLÉ	Francis PLÉ

6. Désignation du ou des référents déontologues ou des membres du collège de déontologie (délibération n° 2023-06-19 30)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés (36 pour),

Article unique:

SOLLICITE Madame la Présidente du Centre de gestion de la fonction publique de Seine-et-Marne afin de bénéficier du collège de déontologie mis en place par délibération du Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne n° 23-15 du 11 mai 2023.

7. Projet jeunesse dit « projet ado-bus » (délibération n° 2023-06-19_31)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

Article 1^{er}: APPROUVE le projet jeunesse consistant en un service de proximité itinérant d'écoute, d'échanges, d'orientation avec des temps d'animation et de loisirs, dit « projet ado-bus », au profit des jeunes de 12 à 17 ans ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à solliciter toute subvention auprès des partenaires financiers dans le cadre des délégations consenties par le Conseil communautaire.

8. Modification de l'intérêt communautaire en matière d'action sociale (délibération n° 2023-06-19 32)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

Article 1^{er}: MODIFIE l'intérêt communautaire en matière d'action sociale en remplaçant la mention « relais d'assistantes maternelles » par « relais petite enfance » ;

Article 2 : COMPLÈTE l'intérêt communautaire en matière d'action sociale en y intégrant la création, la gestion et le fonctionnement d'un service itinérant d'informations, de loisirs, de prévention au profit des 12-17 ans ;

Article 3: APPROUVE l'intérêt communautaire en matière d'action sociale comme suit :

- en matière de petite enfance :
 - o création et gestion d'un relais petite enfance intercommunal,
 - o réalisation d'une étude des besoins pour la petite enfance afin d'optimiser l'offre de services,
- en matière d'enfance et de jeunesse :

- création, gestion et fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement, pour les enfants de 3 à 11 ans, pendant les périodes de vacances scolaires (petites vacances – sauf celles de Noël – et vacances estivales), avec application du projet éducatif et de la politique tarifaire communautaires,
- création, gestion et fonctionnement d'un service de proximité itinérant d'écoute, d'échanges, d'orientation avec des temps d'animation et de loisirs au profit des 12-17 ans;

Article 4:

PRÉCISE qu'une refonte des statuts et des intérêts communautaires sera opérée en 2023 afin de se conformer à la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.

9. Décision modificative n° 1 (budget principal) [délibération n° 2023-06-19_33]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

<u>Article unique :</u>

APPROUVE la décision modificative n° 1 du budget principal 2023 de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing comme suit :

	Dépenses		Recettes	
	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
	de crédits	de crédits	de crédits	de crédits
	FONCTIONNEME	NT		
D-60611-020 : Fournitures non stockables - Eau		5 000,00 €		
et assainissement		3 000,00 €		
D-60612-020 : Fournitures non stockables -		5 000,00 €		
Energie - électricité				
D-611-020 : Contrats de prestations de services		20 000,00 €		
D-6156-020 : Maintenance		20 000,00 €		
D-6236-020 : Catalogues et imprimés et		20 000,00 €		
publications				
D-62875-020 : Remboursements de frais aux communes membres du GFP		20 000,00 €		
	0,00 €	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général D-64111-020 : Personnel titulaire - Rémunération	0,00 €	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
principale		50 000,00 €		
D-64131-020 : Personnel non titulaire -				
Rémunérations		50 000,00 €		
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais				
assimilés	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023-020 : Virement à la section d'investissement		139 085.76 €		
TOTAL D 023 : Virement à la section				
d'investissement	0,00 €	139 085,76 €	0,00 €	0,00€
R-7811-020 : Reprises sur amortissements des				4.507.44.6
immobilisations incorporelles et corporelles				4 597,44 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert	0.00.6	0.00.6	0.00.6	4 507 44 6
entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 597,44 €
D-65561-020 : Contributions au fonds de		115 105 20 6		
compensation des charges territoriales		115 195,30 €		
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00€	115 195,30 €	0,00€	0,00€
R-7352-020 : Fraction compensatoire de la CVAE				515 134,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0,00€	0,00 €	0,00€	515 134,00 €
R-73112-020 : Cotisation sur la valeur ajoutée des			98 437,58 €	
entreprises			ŕ	
TOTAL R 731 : Fiscalité locale	0,00€	0,00 €	98 437,58 €	0,00 €
R-773-020 : Mandats annulés ou atteints par la				22 987,20 €
déchéance quadriennale				
TOTAL R 77 : Produits spécifiques	0,00€	0,00 €	0,00€	22 987,20 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00€	444 281,06 €	98 437,58 €	542 718,64 €
	INVESTISSEME	NT		
R-021-020 : Virement de la section de				139 085,76 €
fonctionnement				·
TOTAL R 021 : Virement de la section de	0,00€	0,00 €	0,00 €	139 085,76 €
fonctionnement	·		,	
D-281848-020 : Amortissements autres matériels de bureau et mobiliers		4 597,44 €		
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre				
sections	0,00€	4 597,44 €	0,00 €	0,00 €
R-1641-020 : Emprunts en euros				25 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €
D-2041582-020 : Subventions autres groupements -	0,00 €		3,00 €	20 000,00 €
Bâtiments et installations		25 000,00 €		
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-276351-020 : Créances sur GFP de rattachement	2,23	134 488,32 €	-,	-,-3
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0,00 €	134 488,32 €	0,00 €	0,00€
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	164 085,76 €	0,00 €	164 085,76 €
	-,		-,	,

Total général	608 366,82 €	608 366,82 €
---------------	--------------	--------------

10. Décision modificative n° 1 (budget annexe « ZAC du Bois des Places ») [délibération n° 2023-06-19_34]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

Article unique : APPROUVE la décision modificative n° 1 du budget annexe « ZAC du Bois des Places » 2023 de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing comme suit :

	Dépenses		Recettes	
	Diminution Augmentation		Diminution Augmentat	
	de crédits	de crédits	de crédits	de crédits
	FONCTIONNEME	NT		
D-6045-020 : Achats d'études et prestations de		70 000.00 €		
services (terrains à aménager)		70 000,00 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00€	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023-020 : Virement à la section d'investissement	81 488,32 €			
TOTAL D 023 : Virement à la section	04 400 00 6	0.00.6	0.00.6	0.00.0
d'investissement	81 488,32 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7133-020 : Variation des en-cours de production				02 000 00 0
de biens				83 000,00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert	0.00.6	0.00.6	0.00.6	02 000 00 0
entre sections	0,00€	0,00 €	0,00 €	83 000,00 €
D-608-020 : Frais accessoires sur terrains en		11 000 00 6		
cours d'aménagement		11 000,00 €		
R-796-020 : Transferts de charges financières				11 000,00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0,00€	11 000,00 €	0,00 €	11 000,00 €
R-74741-020 : Participations communes membres			04 499 22 6	
du GFP			94 488,32 €	
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0,00€	0,00€	94 488,32 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	81 488,32 €	81 000,00 €	94 488,32 €	94 000,00 €
	INVESTISSEME	NT		
R-021-020 : Virement de la section de			81 488,32 €	
fonctionnement			01 400,32 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de	0,00 €	0,00 €	81 488,32 €	0,00 €
fonctionnement	0,00 €	0,00 €	01 400,32 €	0,00 €
D-3351-020 : Terrains		83 000,00 €		
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert	0.00.6	92 000 00 6	0.00.6	0.00.6
entre sections	0,00 €	83 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-1641-020 : Emprunts en euros			30 000,00 €	
R-168751-020 : Autres dettes - GFP de				124 400 22 6
rattachement				134 488,32 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00€	0,00 €	30 000,00 €	134 488,32 €
D-2031-020 : Frais d'études	60 000,00 €			
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	60 000,00 €	83 000,00 €	111 488,32 €	134 488,32 €
		•		
Total général		22 511,68 €		22 511,68 €

11. Remise de prix au deuxième lauréat du concours « Mon centre-bourg a un incroyable commerce – édition 2023 » (délibération n° 2023-06-19_35)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

Article 1^{er}: APPROUVE l'attribution d'un prix d'un montant de 1 000,00 € au deuxième lauréat du concours « Mon centre-bourg à un incroyable commerce – édition 2023 » sous forme de subvention d'investissement ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs relative à ladite subvention d'investissement annexée à la présente délibération et tous les documents y afférents.

12. Convention relative au financement du réseau de communications électroniques à très haut débit FttH (volet sites isolés) [délibération n° 2023-06-19_36]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

Article 1^{er}: APPROUVE la convention relative au financement du réseau de communications électroniques à très

haut débit FttH (volet sites isolés) avec Seine-et-Marne Numérique annexée à la présente

délibération;

Article 2: AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

13. Tarification des accueils de loisirs sans hébergement (délibération n° 2023-06-19_37)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

Article 1^{er}: APPROUVE l'application du demi-tarif par demi-journée uniquement pour les familles dont les enfants

sont porteurs de handicap, selon la grille tarifaire adoptée par délibération du Conseil communautaire

de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing n° 2021-04-12_20 du 12 avril 2021 ;

<u>Article 2 : PRÉCISE que ladite délibération demeure applicable jusqu'à adoption d'une nouvelle délibération.</u>

14. Participation financière au profit des stagiaires du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) [délibération n° 2023-06-19_38]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

Article 1^{er}: APPROUVE la mise en œuvre d'une participation financière de 175,00 € au profit des stagiaires du

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur selon les conditions prédéfinies par délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing n° 2022-10-03_45 du

3 octobre 2022;

Article 2 : APPROUVE la convention de reversement de ladite participation entre la Communauté de Communes

Gâtinais Val-de-Loing et la commune de Souppes-sur-Loing annexée à la présente délibération;

Article 3: AUTORISER Monsieur le Président à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

15. Création de postes (délibération n° 2023-06-19_39)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

<u>Article 1^{er}:</u> CRÉE un emploi permanent à temps complet défini comme suit :

Filière: animation

Cadre d'emploi : animateur territorial (catégorie B)

Grades : animateur, animateur principal de 2ème classe, animateur principal de 1ère classe ;

Article 2 : CRÉE un emploi permanent à temps complet défini comme suit :

Filière : administrative

Cadre d'emploi : adjoint administratif (catégorie C)

Grade: adjoint administratif principal de 1ère classe (échelle C3);

Article 3 : PRÉCISE qu'en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions pourront être exercées

par un contractuel relevant des mêmes catégories et justifiant des qualifications nécessaires et/ou

d'une expérience similaire ;

Article 4:

INSCRIT les crédits nécessaires au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet ;

Article 5:

AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tous les

documents y afférents.

L'ordre du jour et les informations diverses étant épuisés, la séance est levée à 20h10.

Vu pour être affiché, conformément à l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

À Château-Landon, le 19 juin 2023

e Président

ean-Jacques HYEST